

Semaine de la Saint-Valentin : Bolloré toujours fou amoureux des poursuites-bâillons

Communiqué de presse - 11 février 2019

C'est une relation qui dure. Mardi 12 février se tiendra le 16ème procès opposant Vincent Bolloré à des journalistes en seulement deux ans. Le collectif [On Ne Se Taira Pas](#), qui regroupe des médias, associations et syndicats, qui luttent contre les « poursuites-bâillons » et pour la liberté d'information, se prépare à une bien amère Saint-Valentin !

L'actualité judiciaire de cette semaine démontre une nouvelle fois que Vincent Bolloré aime l'information, à condition qu'elle ne soit pas critique envers ses activités, en particulier en Afrique. Mardi 12 février doit se tenir le procès en appel du journaliste Tristan Waleckx et de la présidente de France Télévisions Delphine Ernotte, relaxés en première instance le 5 juin 2018 par le TGI de Nanterre, au sujet d'un reportage qui portait notamment sur les activités camerounaises de Bolloré¹. Diffusé dans "Complément d'Enquête" en avril 2016, ce reportage avait permis à Tristan Waleckx de recevoir le Prix Albert Londres en 2017². Malgré cette consécration, il est toujours poursuivi pour diffamation par Vincent Bolloré, ainsi qu'au tribunal de commerce où le groupe Bolloré lui réclame 50 millions d'euros pour "dénigrement"³ et au tribunal de Douala pour les passages concernant les plantations camerounaises. Pour Bolloré définitivement, quand on aime, on ne compte pas [le nombre de procès] !

Cette semaine également, le jeudi 14 février, s'ouvre le procès de Benoît Collombat, attaqué pour un chapitre du livre "Informer n'est pas un délit" (Calmann-Levy, 2015), dans lequel le journaliste de Radio France reprend le récit du premier procès en diffamation que lui avait intenté Bolloré pour un reportage sur ses activités camerounaises diffusé dans l'émission "Interceptions" en mars 2009. Un journaliste attaqué en diffamation par Bolloré, pour avoir raconté comment il avait été attaqué en diffamation par Bolloré... A ce stade d'imbroglie, ce n'est plus de l'amour, c'est de l'obsession.

Les 13 et 14 février, ce sont les ONG [Sherpa](#) et le [ReAct](#), ainsi que le journal [Mediapart](#) qui sont visés par un procès en appel des sociétés Socfin et Socapalm, liées au Groupe Bolloré. Les plaignants avaient perdu en première instance suite à l'accusation de diffamation. Les articles incriminés reportaient la mobilisation des riverains des plantations de palmiers à huile et d'hévéas affectés par les conflits

1 A cette occasion, le ReAct et le collectif français contre l'accaparement des terres, auquel appartiennent plusieurs organisations également membres du collectif On Ne Se Taira Pas, organisent le mercredi 13 février de 18h30 à 21h à la salle Jean Dame (17, rue Léopold Bellan, 75002, Paris) une [soirée débat](#) avec Emmanuel Elong, témoin à ce procès et représentant des "riverains des plantations Socfin/Bolloré" au Cameroun.

2 Lors d'un procès, l'avocat de Vincent Bolloré a d'ailleurs accusé Tristan Waleckx de « s'être auto-octroyé le prix Albert Londres pour avoir une protection », amenant le jury du Prix à publier un [communiqué](#) le 9 avril 2018, "Non, Monsieur Bolloré, Tristan Waleckx ne s'est pas « auto-octroyé le Prix Albert Londres ».

3 En première instance, le tribunal de commerce a débouté Bolloré le 12 juin 2018. Le procès en appel s'est tenu le 30 janvier dernier, la décision sera rendue le 27 mars 2019 (AFP, "[France 2 : Bolloré demande à revenir devant le tribunal de commerce](#)")

fonciers et les abus du groupe Socfin, détenu à près de 39% par le groupe Bolloré, en Afrique et en Asie⁴.

Cette passion de l'homme d'affaire pour une information dénuée de critiques, déjà souligné l'année dernière dans une tribune collective de journalistes, médias et associations⁵, est toxique pour la liberté d'expression.

Le collectif On Ne Se Taira Pas appelle M.Bolloré à cesser sa relation fusionnelle avec les poursuites-bâillons qui empoisonne la démocratie !

Contacts presse :

Camille Champeaux, coordinatrice du collectif On Ne Se Taira Pas : c.champeaux@crid.asso.fr - 01 44 72 89 74

Eloïse Maulet, ReAct : eloise.maulet@projet-react.org - 06 38 01 25 94

Membres du collectif On Ne Se Taira Pas : *les Amis de la Terre France, le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), Coordination Eau Ile-de-France, CRID, FoodWatch, France Libertés, Greenpeace, Observatoire des Multinationales, ReAct, Ritimo, Sherpa, Survie, Union Syndicale Solidaires*

Signataire supplémentaire : *Syndicat National des Journalistes (SNJ)*



4 Détails de la lutte des communautés locales contre les accaparements de terres : <https://www.projet-react.org/fr/bolloré-présentation>

5 Tribune collective "[Face aux poursuites-bâillons de Bolloré : nous ne nous tairons pas !](#)", 24 janvier 2018